

**Direction Espaces Publics**  
Service Gestion du Domaine Public  
Secteur Transports Sécurité Stationnement

**Monsieur Hubert Blanc**  
Président de la Commission Nationale  
du Débat Public sur le projet  
« extension du tramway de Paris »  
32, rue de Cambrai  
75019 Paris

affaire suivie par **Mlle Petillot**  
T 01 49 60 25 89 F 01 49 60 26 41  
références : CP/BN/128/06

Ivry-sur-Seine, le 11 mai 2006

**objet : Contribution au débat public sur le projet d'extension du Tramway  
des Maréchaux vers l'Est**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet **d'extension du tramway des Maréchaux vers l'est** (« TME »), vous m'avez convié à participer au débat public actuellement en cours. Je souhaite, en premier lieu, vous signaler l'attachement de la Ville d'Ivry à ce projet qui permettra aux habitants des communes limitrophes de voir leurs trajets en transports collectifs considérablement améliorés.

Les réponses aux questions posées au cours du débat public, notamment celles traitant de l'implantation des futures stations, auront des répercussions majeures sur la réussite du maillage des transports en commun entre le bassin de Seine Amont Nord et Paris.

Ainsi, j'attire votre attention sur le **projet de Transport en Commun en Site Propre « vallée de la Seine »**, entre la Bibliothèque François Mitterrand et Les Ardoines (à Vitry), que je soutiens avec les autres membres<sup>1</sup> de l'Association Seine Amont Développement (ASAD).

En effet, il s'agit, à travers ce projet, de conforter les dynamiques de développement amorcées sur Paris Rive Gauche, Ivry et Vitry sur Seine d'autant que le territoire de Seine Amont Nord est, je vous le rappelle, concerné par un projet d'Opération d'urbanisme d'Intérêt National.

Aussi, le raccordement de la manière la plus optimale possible de ce futur TCSP aux stations du tramway des Maréchaux est bien évidemment un enjeu capital pour l'ensemble de ce bassin.

---

<sup>1</sup> L'ASAD regroupe les communes d'Ivry sur Seine, de Vitry sur Seine, d'Alfortville, de Choisy le Roi, d'Orly et le Conseil Général du Val de Marne.

L'étude menée sur ce projet par le GIE « Ville et Transport » pour le compte de l'ASAD a mis à jour un certain nombre de contraintes techniques, notamment en termes de tracé et de phasage du projet au fur et à mesure des transformations du territoire, qui tendent à court terme à privilégier, pour un mode bus, l'itinéraire des quais de Seine. A plus long terme, la possibilité de rejoindre l'avenue de France, et la station BFM, par la rue Bruneseau reste ouverte.

C'est pourquoi, deux stations de tramway me semblent devoir desservir l'interface entre les quartiers d'« Ivry Port » et de « Paris Rive Gauche », à savoir :

- 1) celle dénommée « **Porte de France** », dans la continuité de l'avenue de France, et ce pour permettre la connexion avec la ligne 14 du métro et les lignes de bus ;
- 2) celle dénommée « **Quai d'Ivry** » pour :

- permettre la connexion avec le futur TCSP « *vallée de la Seine* ».

La possible évolution, précédemment évoquée, à terme, du tracé de ce TCSP ne remet pas en cause cette station « Quai d'Ivry » dans la mesure où, au vu de l'évolution du territoire de Seine Amont Nord, il est raisonnable d'envisager que les quais de Seine resteraient desservis par une ligne de bus dont la connexion au tramway garde sa pertinence

- desservir le périmètre « Masséna - Bruneseau ».

Celui-ci a en effet fait l'objet d'une étude réalisée par Yves Lion, à laquelle la Ville de Paris m'a associé et proposant une urbanisation d'envergure de ce secteur. Il constitue également une hypothèse d'implantation :

- du Tribunal de Grande Instance,
- d'une station pour les transports de personnes sur la Seine.

Pour compléter ce maillage, je souhaite également que l'implantation d'une gare routière où les bus parisiens et ivryens se connecteraient puisse être étudiée sur le secteur « Masséna - Bruneseau », et plus généralement que le schéma des lignes de bus soit revu à l'occasion du projet « TME » afin d'améliorer l'interpénétration des réseaux parisien et « banlieue » et bien sûr les connexions aux stations du tramway.

Je suis convaincu que le projet d'extension du tramway des Maréchaux doit offrir aux habitants d'Ivry, et plus largement de Seine Amont, une accessibilité facilitée aux transports en commun ainsi que l'opportunité de requalifier la coupure urbaine entre Ivry et Paris marquée aujourd'hui par un espace public et des habitudes de déplacements totalement dédiés à la voiture.

Je vous remercie donc de bien vouloir intégrer ces demandes au dossier du débat public et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
et par délégation**

**Aimé Savy  
Adjoint au Maire**